

CHALLENGE MIXITÉ

Objet : Règlement du challenge mixité.

1. Généralités :

Ce challenge est organisé par la Ligue AURA.

Il a pour objectifs :

- Favoriser la mixité de genre au sein des pratiquant·es de la Ligue AuRA de triathlon.
- Encourager les clubs à mettre en place une politique proactive d'inclusion.
- Atteindre la parité de genre dans la pratique et la maintenir.

2. Les modalités du challenge mixité

- Tous les clubs de la Ligue AuRA de triathlon, affiliés FFTRI sur les saisons n et n-1, participent automatiquement au présent Challenge.
- Les données sont extraites d'EspaceTri et AssoConnect et seront vérifiées par les salariés de la Ligue pour établissement du classement. Pour le bon déroulement du classement, merci de tenir à jour les changements de bureau et d'équipes qui pourraient survenir dans votre club en cours d'année.
- Les licenciés action ne sont pas comptabilisés

3. L'attribution des points

L'attribution des points se fait suite à la somme des points suivants:

- **Pourcentage de licenciéEs** au 31 août de la saison concernée (ex : 42% de licenciéEs au 31/08/2024 = 42 points pour le challenge 2024).
- **Progression** : différence entre le pourcentage de licenciées au 31 août de la saison n-1 et le 31 août de la saison n (Ex : 42% de licenciéEs au 31/08/2023 et 48% au 31/08/2024 soit une différence de 6 = 6 points pour le challenge 2024). Pour les clubs dont la progression en pourcentage de licenciéEs résulte d'une baisse du nombre total de licenciés, cette progression ne générerait pas de points supplémentaires.
- **Nombre de femmes présentes au conseil d'administration** du club ou dans les instances fédérales (CODEP, Ligue, FFTRI) avec la pondération suivante : 3 points pour une présidente/co présidente/gestion collégiale ; 1 point pour une secrétaire ou trésorière.

- **Nombre d'éducatrices diplômées** quelque soit le diplôme = 1 point par éducatrice.
- **Nombre de licenciéEs arbitre** = 1 point par arbitre
- **Label Mixité** : 1 point pour la mise en place du label mixité sur une manifestation organisée par le club (si votre club organise 3 manifestations dans l'année et que les 3 mettent en place le label = 3 points. Pour info un week-end avec plusieurs épreuves compte pour une manifestation.
- **Stages Féminins** : Nombre de licenciéEs du club participant à un stage mixité de la ligue sur la saison = 1 point par licenciéE présente.

En cas d'ex aequo, est privilégié au classement final le club ayant connu la plus forte progression en terme de pourcentage de licenciéEs sur l'année.

4. Classements

Les classements provisoires seront disponibles à partir du mois de septembre sur le site de la Ligue.

Trois classements seront proposés en fonction du nombre de licencié(e)s dans le club :

- Classement moins de 50 licenciées
- Classement entre 50 et 100 licenciées
- Classement plus de 100 licenciées

5. Récompenses

Les classements finaux définitifs seront présentés et honorés lors de la mise à l'honneur des Champions.

Dotation pour chaque classement :

1 ^{er}	300€
2 ^{ème}	200 €
3 ^{ème}	100 €

Mise à jour le 26/01/2026

